



Le Président Burundais tranquillise la population quant au marché d'écoulement de la production



**L**e lundi 20 mai 2024, lors d'une descente effectuée en commune Cendajuru de la province Cankuzo, le Chef de l'Etat Son Excellence Evariste Ndayishimiye a réaffirmé l'engagement du Gouvernement du Burundi à assurer l'écoulement des produits alimentaires en cas de surproduction.

Au moment où la commune Cendajuru a enregistré une forte production du maïs pendant la Saison Culturelle B et dit faire face au problème de manque

de marché d'écoulement, le Chef de l'Etat a garanti que le Gouvernement s'occupe de la conservation de la récolte via l'Agence Nationale de Gestion du Stock et de Sécurité Alimentaire, ANAGESSA, et qu'il envisage de passer à la transformation agroalimentaire et l'exportation des produits en cas de nécessité.

«Ce n'est pas interdit de vendre sa production, mais on vend le surplus», a insisté le Numéro Un Burundais fustigeant le comportement de certains

Dans cette Edition:	page
Le Président Burundais tranquillise la population quant au marché d'écoulement de la production	1
Campagne de sensibilisation sur la santé sexuelle reproductive	2
Le Sénat burundais adopte un projet de loi portant modification de la loi régissant la presse	2
L'Ambassadeur désignée de la République d'Irlande au Burundi présente les copies figurées de ses lettres de créance	3
L'Ambassadeur désigné de la République de Finlande a présenté les copies figurées de ses lettres de créance	4
Remise de 30 ambulances au Ministère de la Santé Public et de la Lutte contre le Sida	5
Gitega: La Ministre de la Solidarité Nationale, des Affaires Sociales, des Droits de la Personne Humaine et du Genre distribue une assistance aux personnes démunies	6
Vers une agriculture moderne accès sur le développement des chaînes de valeurs agro-industrielles	6

Burundais qui vendent leurs récoltes et se retrouvent sans rien à mettre sous la dent.

Le Chef de l'Etat a par ailleurs rappelé que l'ennemi des Burundais reste la pauvreté et qu'ils doivent travailler d'arrache-pied pour assurer le développement des familles dans l'optique de la vision du Burundi pays émergent en 2040 et développé en 2060.

«Quand tu n'apprends pas à travailler en bas âge, tu ne le pourras pas quand tu seras grand », a dit le Numéro Un Burundais qui encourage la jeunesse à mettre en avant les études tout en s'initiant aux activités agro-

pastorales.

Le Président de la République a interpellé aux habitants de Cankuzo que le développement n'est pas possible sans la paix et la tranquillité. Il les a exhortés à sauvegarder la paix et la sécurité tout en restant unis contre les discriminations ethniques.

En ce début de la saison sèche, Son Excellence Evariste Ndayishimiye a également interpellé la population de Cendajuru à aménager des jardins potagers afin d'avoir toujours des légumes dans leurs repas quotidiens. **(Présidence)**

## Campagne de sensibilisation sur la santé sexuelle reproductive



**L**e jeudi 23 mai 2024, la Première Dame Son Excellence Angeline Ndayishimiye a poursuivi la Campagne de sensibilisation au lycée Maranata de Kivoga en commune Mutimbuzi, en milieu Scolaire sur la santé sexuelle et reproductive, le Virus de l'immunodéficience humaine (VIH) Sida et la nutrition pour l'année 2023-2024. Cette campagne a été lancée par la Première Dame Son Excellence Angeline Ndayishimiye avec pour but "zéro grossesse en milieu scolaire". Monsieur Helmenegilde Burikukiye, l'Assistant du Ministre de l'éducation a indiqué que pour débiter ces campagnes de sensibilisation, la première Dame Son Excellence Angeline Ndayishimiye s'est basée sur les

chiffres publiés des grossesses non désirées au niveau national, où en 2021, 379 élèves sur 336 228 ont abandonné l'école suite aux grossesses non désirées. Il a été recommandé aux élèves de bien écouter et mettre en pratique les conseils des parents et éducateurs, d'éviter les cadeaux offerts par les hommes et autres sortes de tromperies qui les induisent en erreur et de suivre avec attention les études. Au cours des présentations, il a été constaté qu'en cas de grossesse chez la fille, cette dernière rencontre beaucoup de difficultés entre autres: l'abandon scolaire, le mauvais traitement familial, la stigmatisation par l'entourage, la prise en charge difficile de l'enfant etc. Au cour de ces enseignements dispensés à l'endroit de ces jeunes élèves sur la santé sexuelle et reproductive, le VIH Sida et la nutrition, il a été prouvé que parmi les facteurs favorisant l'infection du VIH Sida figurent entre autres le faible niveau de connaissance du VIH, la précocité des rapports sexuels, etc..

Au nom des élèves qui fréquentent le lycée Maranata de Kivoga en commune Mutimbuzi, Rukiza Bonfils s'est réjoui des enseignements reçus de la part de la première Dame Son Excellence Angeline Ndayishimiye et la remercie vivement. Il a fait savoir qu'il va toujours conseiller les jeunes filles d'éviter tout comportement qui sont à l'origine des grosses non désirées. **(RTNB)**

## Le Sénat burundais adopte un projet de loi portant modification de la loi régissant la presse

**L**e mardi 21 mai 2024, le Sénat burundais a analysé pour adoption, un projet de loi portant modification de la loi N° 1/19 de la 14/9/2018 portant modification de la loi N° 1/15 du 9 mai 2015 régissant la presse au Burundi. Dans son exposé des motifs, la Ministre de la Communication, des Technologies de l'Information et des Médias Madame Léocadie

Ndacayisaba a indiqué que le paysage médiatique a évolué et que le législateur devrait en tenir compte.

Selon la Ministre, avec la multiplicité des médias, il s'avère aussi indispensable de concilier le principe de la liberté de la presse avec l'attitude responsable professionnelle des médias. Les principales innovations apportées par le projet de loi qui va régir la presse sont notam-

ment la prise en compte de l'évolution, un élargissement des droits, des devoirs des journalistes et des organes de presse, la dépenalisation partielle des délits de presse, et une meilleure classification sur la place du cinéma et de la publicité par rapport aux médias.

Répondant à la question des sénateurs de connaître les lacunes qui s'observent dans la loi qui régit actuellement la presse au Burundi, la Ministre Léocadie Ndacayisaba a indiqué que la loi de 2018 ne prend pas en compte l'évolution du paysage médiatique comme l'émergence des médias en ligne et des radios communautaires.

Elle a également précisé que la loi de 2018 ne consacre pas suffisamment les droits et obligations des journalistes et des organes de presse, en particulier en matière de contrats de travail et de rémunération. Et d'ajouter que l'actuelle loi régissant la presse ne considère pas la diffusion des informations qui portent atteinte à la vie privée, à la présomption d'innocence et l'identité des victimes de violences sexuelles comme des délits de presse.

Dans ce projet de loi, l'article 22 stipule que tout organe de presse doit avoir un Directeur de publica-



tion âgé d'au moins 18 ans. A la question de savoir si une personne de 18 ans est suffisamment mature pour être Directeur de publication, la ministre a répondu que l'âge de 18 est l'âge de la majorité pour conclure des actes créateurs des droits et obligations.

L'article 79 du projet de loi qui va régir la presse au Burundi prévoit une liste de délits qui seront punis par une amende variant entre 500 mille et un million cinq cent mille BIF. La ministre précise à ce sujet que l'objectif est d'éviter que des sanctions légères ne conduisent à une banalisation de ces infractions et par conséquent à la récidive. Après échanges et débats, le projet de loi a été adopté à l'unanimité par les Sénateurs. (RTNB)

### L'Ambassadeur désignée de la République d'Irlande au Burundi présente les copies figurées de ses lettres de créance



**L**e lundi 20 mai 2024, le Ministre des Affaires Etrangères et de la Coopération au Développement Son Excellence Ambassadeur Albert Shingiro a reçu en audience Son Excellence Madame Mary O Noeill, Ambassadeur désignée de la République d'Irlande au Burundi avec



résidence à Dar-Es-Salaam en Tanzanie qui était venue pour présenter les copies figurées de ses lettres de créance.

Le Ministre Albert Shingiro a félicité Madame Mary O Noeill de ses nouvelles fonctions. Il lui a souhaité un



bon travail et pleins succès dans ses fonctions au Burundi. Madame Mary O Noeill a été ravie de l'accueil et a promis de se donner corps et âme dans le renforcement des relations bilatérales entre le Burundi et la République d'Irlande.

Les deux Hautes personnalités ont aussi échangé sur les relations bilatérales et sur les voies et moyens de les redynamiser. Le Ministre a saisi cette occasion pour l'inviter à la Semaine diplomatique prévue à la fin du mois de juin 2024 et aux cérémonies de commémoration du 62<sup>ème</sup> anniversaire de l'indépendance nationale.

L'Assassinat au Burundi, le 29 décembre 2003, du Nonce Apostolique, Mgr Michael COURTNEY, Citoyen Irlandais, ressentie péniblement à Bujumbura comme à Dublin, a été un point de départ pour l'établissement des relations diplomatiques entre l'Irlande et notre pays en avril 2004.

Des multiples entretiens entre le Gouvernement Burundais et le Gouvernement Irlandais ont été effectués pour renforcer les relations bilatérales entre les deux

pays. Il faut noter qu'avant la crise de 1993, l'Irlande avait apporté son assistance à l'Office National de la Tourbe. Cette assistance consistait dans le financement de pièces de rechange pour les équipements de production, l'assistance technique au niveau de la prospection des tourbières et de l'exploitation de la tourbe, les stages de formation et les missions de courte durée, l'octroi des bourses d'études universitaires. L'Office National de la Tourbe (ONATOUR) a repris les contacts avec la compagnie irlandaise correspondante et une mission s'est rendue à Dublin en 2009 pour explorer les conditions de reprise de la coopération.

L'Irlande peut également offrir d'autres expertises dans



divers secteurs. Il a été sollicité par le Burundi pour être un interlocuteur auprès de Madame Mary Robinson, ancienne Présidente d'Irlande et actuelle Représentante spéciale du Secrétaire Général des Nations Unies pour la Région des Grands-Lacs, pour qu'au-delà du thème de la paix et de la sécurité, elle puisse se pencher sur des questions de développement, notamment par le financement de projets transfrontaliers qui sont des liens solides de renforcement de la paix et de la sécurité. (MAECD)

## L'Ambassadeur désigné de la République de Finlande a présenté les copies figurées de ses lettres de créance



audience Son Excellence Madame Theresa Zitting,

**L**e lundi 20 mai 2024, le Ministre des Affaires Etrangères et de la Coopération au Développement Son Excellence Ambassadeur Albert Shingiro a reçu en



Ambassadeur désignée de la République de Finlande au Burundi avec résidence à Dar-Ès-Salaam en Tanzanie qui était venue pour présenter les copies



figurées de ses lettres de créance.

Dans leurs échanges, Son Excellence Ambassadeur Albert Shingiro a félicité Madame Theresa Zitting de ses nouvelles fonctions et lui a souhaité un bon séjour au Burundi. Madame Theresa Zitting a exprimé sa gratitude d'avoir été désignée pour ses nouvelles fonctions au Burundi et a promis qu'elle ne ménagera aucun effort pour pousser en avant les relations bilatérales qui existent entre le Burundi et la République de Finlande. Les deux Hautes personnalités ont également échangé sur les voies et moyens de rendre plus dynamiques les relations bilatérales qui existent entre les deux pays.

Le Ministre a saisi cette occasion pour l'inviter à la Semaine diplomatique prévue à la fin du mois de juin 2024 et aux cérémonies de commémoration du 62<sup>ème</sup> anniversaire de l'indépendance nationale.

L'amitié entre le Burundi et la République de Finlande date de longtemps. Ils ont initié dans les années 1980 quelques projets qui ont été réalisés à la satisfaction des deux parties même si certains ne sont pas arrivés à terme. Malheureusement, la crise d'Octobre 1993 a fait que les interventions finlandaises en faveur du Burundi ont été essentiellement orientées vers des actions à caractère humanitaire et d'urgence canalisées par le biais du système des Nations Unies et des ONG de type humanitaire.

Le Gouvernement du Burundi a effectué des visites à la République de Finlande afin de reprendre les contacts avec les autorités finlandaises et d'explorer

les nouvelles possibilités de renouer les relations de coopération bilatérale. Plusieurs rencontres de haut niveau ont été organisées notamment avec le Secrétaire d'Etat en charge de l'environnement, le Secrétaire d'Etat en charge des affaires sociales et de la santé, le Secrétaire d'Etat en charge des affaires économiques, le Secrétaire d'Etat en charge de la coopération au développement, le Directeur Général de Finnfund auquel s'étaient joints quelques représentants des organisations du secteur privé et le Ministre des Affaires Etrangères.

A l'issue de ces divers entretiens, il a été constaté que



la Finlande octroyait des appuis au Burundi par le biais des organisations régionales et internationales et dans le cadre de la coopération régionale. Dans ce cadre, l'environnement et l'énergie offrent les meilleures possibilités de constituer des secteurs de coopération entre le Burundi et la Finlande. Le reboisement (avec des espèces adaptées), la protection des forêts primaires existantes, la protection des bassins versants pour prévenir les catastrophes naturelles comme celle qui a frappé certains quartiers nord de Bujumbura en février 2014, la purification des eaux du Lac Tanganyika et la protection de la nappe phréatique sont des secteurs intéressants de coopération entre le Burundi et la Finlande. Il est à signaler que la République de Finlande dispose des opportunités que le Burundi devrait nouer des liens d'amitié et d'affaires avec ce pays afin de profiter de son expérience notamment dans le domaine de la promotion des Petites et Moyennes Entreprises. Le Burundi pourrait gagner à coopérer avec la Finlande dans le domaine du tourisme et optimiser l'exploitation de son potentiel, le Burundi pourrait profiter de l'expérience et de la coopération avec la Finlande et promouvoir son exploitation. (MAECD)

### Remise de 30 ambulances au Ministère de la Santé Public et de la Lutte contre le Sida

**L**e mardi 21 mai 2024, le Ministre de la Santé Publique et de la lutte contre le sida (MSPLS), Madame Lyduine Baradahana a réceptionné un don composé de 30 ambulances

offertes par la Banque mondiale dans le cadre de la gestion du Covid-19.

Le Ministre Baradahana a indiqué que parmi ces 30 ambulances, 8 seront distribuées aux hôpitaux de dis-

trict, 21 aux hôpitaux communaux et une ambulance à la protection civile. La valeur de ces ambulances est de 2 500 000 USD. Elle a lancé un appel aux responsables des hôpitaux communaux et de districts de sensibiliser les chauffeurs à bien les entretenir, ajoutant qu'il est interdit de boire de la drogue ou de l'alcool quand ils conduisent ces véhicules.

Le Ministre Baradahana a profité de l'occasion pour informer la population que ces ambulances arrivent pendant la période où le choléra se manifeste dans certains quartiers précisément à Tenga et Bwiza en mairie de Bujumbura. Elle a fait savoir que c'est un atout pour la gestion de l'épidémie, invitant les malades de profiter de ces ambulances, au lieu d'utiliser les services de transports publics comme le taxi, le bus, afin de ne pas contaminer les autres.



En cas d'urgence liée au choléra, la population pourra appeler aux numéros 109 de la croix rouge et le numéro 113 de la protection. (ABP)

### Gitega: La Ministre de la Solidarité Nationale, des Affaires Sociales, des Droits de la Personne Humaine et du Genre distribue une assistance aux personnes démunies



**L**e jeudi 23 mai 2024, la Ministre de la Solidarité Nationale, des Affaires Sociales, des Droits de la Personne Humaine et du Genre Hon. Imelde Sabushimike a procédé à la distribution de tôles à 40 ménages de la commune Gitega, des ménages démunis, victimes de violentes pluies qui ont emporté leurs habitations.

La Ministre Imelde a fait savoir à cette occasion que l'Etat soutiendra les efforts de tous ceux qui travailleront dans la droite ligne de la vision du Burundi, pays émer-

gent en 2040 et pays développé en 2060, ajoutant que personne ne doit être laissé en arrière dans ce périple vers le développement. Elle a demandé à tout un chacun, y compris les personnes démunies, de consentir plus d'efforts pour se développer et développer le pays. Après la distribution des tôles aux ménages nécessiteux, la Ministre en charge de la solidarité nationale a visité une association des albinos située au Quartier Nyabisindu en ville de Gitega, une association appuyée par le Ministère de la Solidarité Nationale, des Affaires Sociales, des Droits de la Personne Humaine et du Genre et qui pratique l'agriculture, l'élevage de porcs, de lapins, la couture et qui fabrique des savons. Elle a octroyé à cette association 200kg de riz.

La Ministre a par la suite visité une coopérative de personnes vivant avec handicap dénommée "Turwanye gusega" située au Quartier Magarama en ville de Gitega, une coopérative qui fait la couture et la vannerie. Elle a encouragé les membres de cette coopérative et leur a octroyé aussi 200kg de riz.

Elle a également promis aux deux associations des machines à coudre pour les soutenir dans leurs initiatives de lutte contre la pauvreté. (RTNB)

### Vers une agriculture moderne axée sur le développement des chaînes de valeurs agro-industrielles

**L**e jeudi 23 mai 2024, le Ministère de l'Environnement, de l'Agriculture et de l'Elevage en collaboration avec la Plateforme pour la Gestion des Risques Agricoles (PARM) a procédé à la restitution des résultats préliminaires de l'étude d'évaluation

des risques agricoles au Burundi, pour les filières riz, maïs et lapin.

Selon le Représentant de la Plateforme pour la Gestion des Risques Agricoles (PARM), Monsieur Jean Claude Bidogez, la prévalence et la complexité des risques



multiples auxquels sont confrontés les systèmes agricoles, continuent à rendre le secteur agricole de nom-

breux pays, extrêmement vulnérable. C'est dans ce contexte que les pays du Groupe des Vingt (G20) ont établi en 2013 le PARM, avec comme mission de fournir un appui technique aux gouvernements des pays en développement pour l'intégration de la gestion des risques agricoles, de l'assurance agricole, les capacités institutionnelles et les investissements. La PARM est donc particulièrement bien placée pour aider les pays en développement, à identifier les domaines dans lesquels les réformes politiques et les investissements ciblés, peuvent être les plus efficaces pour renforcer la résilience du secteur agricole. Au Burundi, la PARM mène des actions conjointement avec le Ministère de l'Environnement, de l'Agriculture et de l'Elevage, après que le Gouvernement du Burundi ait signé un aide-mémoire pour la formalisation de sa participation à la PARM2, traduit ensuite en plan d'action conjoint.

Quant à l'Assistant du Ministre Monsieur Emanuel Ndorimana, la première phase du processus de la PARM a permis de cibler le maïs, le riz et le lapin comme les trois chaînes de valeur sur lesquelles focaliser l'étude d'évaluation des risques. Ces chaînes de valeur ont été choisies par le gouvernement du Burundi en fonction de leur place dans la sécurité alimentaire et nutritionnelle ainsi que dans l'emploi et l'économie burundais, leur exposition aux risques agricoles et leur caractère prioritaire au sein de la politique agricole nationale, des programmes

mis en œuvre par l'Etat et ses partenaires techniques et financiers. A travers la nouvelle vision du pays, l'objectif du Gouvernement assigné au secteur agricole, est d'instaurer une agriculture moderne axée sur le développement des chaînes de valeurs agro-industrielles, contribuant à renforcer la résilience des ménages agro-pastoraux, tout en assurant la sécurité alimentaire du pays. Selon l'Assistant du Ministre de l'Environnement, de l'Agriculture et de l'Elevage, les attentes par rapport à cet atelier sont au nombre de cinq à savoir : une liste consensuelle des principaux risques ; des outils et instruments de mitigation de ces risques; des modalités de mise en œuvre des solutions préconisées, incluant la maîtrise de la gestion de l'eau, le recours au partenariat public-privé (PPP) et la mise en place d'un mécanisme d'assurance et de garantie agricole ; le coût associé à ces remèdes ; ainsi qu'un plan de mobilisation des ressources et un calendrier de mise en œuvre. Au cours de cette restitution, les experts ont montré certains risques de la filière cunicole notamment liés à la santé (maladies virales, parasitaires et bactériennes), au marché (surproduction de viande, déjections...), à la logistique (mortalité durant le transport, coupure d'électricité...) et l'accès aux financements. Les experts ont émis des stratégies pour minimiser les risques agricoles notamment la gestion résiliente de l'eau et collective pour les filières maïs et riz, aménagement hydro agricoles, gestion collectives des infrastructures de l'eau, de stockage, l'aménagement des bassins versant, évacuation de l'excès d'eau, protection du sol par de haies antiérosives. Concernant la filière cunicole, les stratégies à prendre sont entre autres former les experts nationaux, le service vétérinaires spécialisé, l'importation encadrée des lapins, la promotion des produits issus du lapin, la formation des moniteurs agricoles. (RTNB)

### Gitega: le centre commando abrite un championnat militaire 2023-2024



Le mardi 21 mai 2024, le championnat militaire qui clôture l'année d'instruction et d'entraînement 2023-2024 a été lancé au centre

commando de Gitega, sous le thème: "L'instruction et l'entraînement à la Force de Défense Nationale du Burundi (FDNB). Les cérémonies étaient présidées par le chef de la force de défense nationale Général Prime Niyongabo. Dans son mot de cir-

constance, le chef de la force de défense nationale du Burundi a indiqué que l'objectif des instructions militaires et d'entraînements organisés chaque année est de développer la cohésion au sein du corps de défense et préparer les militaires à bien accomplir techniquement leur mission de combat. Selon le Général de Brigade Téraphore Barandereka, chargé de l'instruction, de l'entraînement et des opérations, les meilleurs lauréats de cette compétition représenteront le Burundi dans d'autres compétitions régionales et internationales. (RTNB)

## Le comité provincial chargé du suivi de la distribution du carburant est appelé à vérifier si cette activité se fait dans le respect de l'ordre



Les irrégularités qui s'observent dans la distribution du carburant ont été jugées comme élément perturbateur de la sécurité. Cela a été dit le lundi 20 mai 2024, par le commissaire provincial de la police à Rumonge, lors d'une réunion de sécurité organisée par le Gouverneur de la province Rumonge, Monsieur Léonard Niyonsaba à l'endroit des chefs de services provinciaux.

Au cours de cette réunion, le commissaire provincial de la police en province Rumonge a indiqué que la sécurité est bonne dans toute la province sauf qu'il y a des ménages sans abri dont les maisons et les champs ont été inondés suite à la montée des eaux du lac Tanganyika. Par ailleurs, a-t-il indiqué, les irrégularités qui s'observent dans la distribution du carburant au niveau des stations perturbent la sécurité au sein de la population.

Selon lui, des cas de fraude du carburant se font observer entre les distributeurs et quelques consommateurs. Les chefs des services provinciaux, les propriétaires des véhicules et motos de transport sont impliqués dans ces irrégularités comme l'a fait savoir le commissaire provincial de la police à Rumonge. Selon lui, le carburant qui devait être servi dans la transparence se vend sur le marché noir où un litre et demi d'essence coûte environ 26.000 FBu.

Il ressort de cette réunion que le carburant qui se vend sur le marché noir émane des consommateurs qui reçoivent des stations-service une grande quantité alors que d'autres ne reçoivent même une goutte. Ils ont ainsi demandé la transparence et la vigilance des membres du comité provincial chargé de la distribution du carburant afin d'éviter ces irrégularités qui engendrent des grognes au sein de la population et handicapent les services.

Le gouverneur de la province Rumonge a de ce fait demandé aux membres du comité provincial chargé de la distribution du carburant, à chaque fois s'appuyer sur l'ordre lors de la distribution du carburant.

En matière de lutte contre la fraude, le commissaire provincial a signalé qu'en date du 13 mai, 55 pages, 6 cartons de sachets et 60 paquets de tabac appelé chicata ont été saisis par la police. Le conducteur du vélo taxi qui transportait ces articles a été transmis à la justice. La police est à la poursuite du propriétaire qui a pris le large. (ABP)

## Gitega: visite des officiers de l'Ecole Supérieure de Commandement et d'Etat-major du Nigéria



Le mercredi 22 mai 2024, le Programme d'Autonomisation Economique et d'Emploi des Jeunes PAEEJ a reçu une délégation

des officiers militaires en provenance du Nigéria, du Ghana et de la Zambie en visite au Burundi. Ces Officiers fréquentent l'Ecole Supérieure de Commandement et d'Etat-major du Nigéria.

Le Coordinateur national du programme d'autonomisation économique et d'emploi des jeunes (PAEEJ) Monsieur Désiré Manirakiza a indiqué que ces mili-

itaires ont visité le PAEEJ pour voir comment il contribue à l'amélioration de l'efficacité des forces armées africaines. Il a expliqué que le PAEEJ, un programme de financement des projets des jeunes, a un lien avec l'efficacité des forces armées car, une des missions classiques de l'armée c'est la sécurisation des frontières. Pour lui, en finançant les projets des jeunes, le PAEEJ contribue à limiter la naissance des conflits internes.

Le Coordinateur national de PAEEJ se réjouit de la visite de la délégation de ces militaires car, les articles produits par les jeunes sur financement du PAEEJ commencent à traverser les frontières. Il a précisé que ces militaires ont acheté pas mal de produits exposés à l'occasion de la visite. Le Coordinateur national du Programme d'Autonomisation Economique et d'Emploi des Jeunes ( PAEEJ )



Monsieur Désiré Manirakiza a encouragé les jeunes à multiplier les espaces de visibilité pour leurs produits, en organisant des expositions permanentes et en participant aux foires organisées dans la sous-

région, sans attendre l'intervention du PAEEJ car, après le financement, les jeunes sont autonomes. (RTNB)

### Vulgarisation du code des assurances au Burundi



**L**e mardi 21 mai 2024, l'Agence de régulation et de *contrôle des assurances (ARCA)* a organisé en province Mwaro (centre-ouest du Burundi), un atelier de mobilisation des administratifs et des représentants des commerçants aux assurances et à la vulgarisation du code des assurances du Burundi. Le délégué de l'Agence de régulation et de contrôle

des assurances (ARCA) Monsieur Onésphore Nizigama, a précisé que l'assurance des exploitations des immeubles commerciaux en matière d'incendie ou d'explosion, de transport des marchandises et à l'importation étaient les points saillants parmi d'autres qui étaient présentés. Il a fait savoir que les assurances ne sont pas une source de richesse, mais une solution en cas de dégâts humains ou matériels. Il a appelé les administratifs et les commerçants à servir d'exemples dans la mobilisation et vulgarisation du code des assurances du Burundi.

Cet atelier a été organisé dans le but d'aider le peuple burundais, à connaître les assurances obligatoires et les types d'assurances, a indiqué, dans une brève présentation, le secrétaire exécutif permanent de l'association des assureurs, Monsieur Thacien Sibomana.

Lors dudit atelier, différents exposés ont été présentés, notamment ceux sur les produits d'assurances vie et non vie, le contrat d'assurance, et des dispositions du code des assurances relatives aux procédures d'indemnisation. (ABP)

## Ministère des Affaires Etrangères et de la Coopération au Développement

### Département de la Communication

[www.mae.gov.bi](http://www.mae.gov.bi)

Twitter: @MAEBurundi